

Interview avec Chbih Ould Cheikh Mélainine, Président du FP.

**"Le FP se considère comme une composante
du mouvement de changement du 03 août."**

Le Front Populaire (FP) né après les présidentielles de 1997, s'est rapidement positionné sur l'échiquier politique national. Son Président, Chbih Ould Cheikh Mélainine a été ministre du plan, du commerce et du développement rural des années Ould Taya. Il a subi également les foudres de la répression du Président déchu en passant deux années et demi en prison pour "tentative de prise du pouvoir par la force". Dans l'interview qui suit, Ould Cheikh Mélainine, un des rares africains détenteur du passeport de la liberté décerné par le Parlement Européen, donne la position du FP sur les grandes questions de l'heure.



Nouakchott-Info : Au lendemain du 03 Août, vous avez aidé, avec beaucoup d'enthousiasme, les militaires à légitimer leur coup de force. Vous avez même laissé entendre que ce n'était pas un putsch. Récemment, vous avez été très critique au sujet des comités interministériels. Est-ce que cet enthousiasme de départ ne risque pas de se retourner contre vous ?

Chbih Ould Cheikh Mélainine : De toutes façons, je ne vois pas de contradictions entre mes premières et mes dernières déclarations. Au FP, nous avons une position concernant le CMJD et les objectifs qui ont été fixés que nous continuons à soutenir. J'ai dit qu'il n'y a pas eu de coup d'Etat en Mauritanie. Si ce qui s'est passé le 03 août avait eu lieu il y a 30 ans, on aurait parlé de révolution. Pour comprendre ma position par rapport à cet événement, il faut revenir à la terminologie. Un coup d'Etat a deux composantes : l'action militaire elle-même et ce qui la suit qu'on appelle pronunciamiento qui a pour but de déclarer la monopolisation du pouvoir. Après le 03 août, tel n'a pas été le cas. Les militaires ont fait comprendre qu'ils n'étaient pas venus pour monopoliser le pouvoir. Ils ont laissé entendre qu'ils étaient venus redresser une situation qui risquait de faire basculer la Mauritanie dans le chaos. Je continue à dire ce que j'ai dit au départ et à soutenir le CMJD. Le Front Populaire se considère comme une composante du mouvement de changement du 03 août.

D'un autre côté, il y a un gouvernement qui mène une action sur le terrain et je ne suis pas obligé de lui faire allégeance. S'il y a des mesures positives, je les soutiens. En revanche, en tant que chef **Lire page 2&6**

Interview avec Chblh Ould Chelkh Mèlaine, Président du FP.

"Le FP se considère comme une composante du mouvement de changement du 03 août."

d'une formation politique, si j'ai des réserves sur la conduite des affaires du pays, je ne peux m'empêcher de le dire.

La situation dans notre pays se passe ainsi ; il y a des objectifs qui ont été fixés. Mais, personne n'a le monopole des moyens pour arriver à l'atteinte de ces objectifs. Au FP, nous nous permettons de donner donc des avis sur ces moyens. Nous essayons de contribuer à la proposition de moyens pour réaliser ces objectifs. C'est pour réaliser ces objectifs que les Comités interministériels ont vus le jour. C'est une très bonne chose. Mais, dès le départ, nous avons eu une réserve sur le comité interministériel chargé de la transition. Nous avons soutenu qu'il aurait été préférable de faire recours aux techniciens, de demander à chaque parti d'envoyer une copie contenant ses propositions et soumettre le résumé de ces copies à la discussion. Aujourd'hui tout ceci est dépassé parce que les comités ont rendu leurs rapports. Nous avons des réserves sur ce qui a été fait. Les comités eux même, ne considèrent pas le fruit de leurs travaux comme une panacée pour la réalisation des objectifs du CMJD. Les trois journées de concertation ont été l'occasion pour les différentes parties de contribuer à l'amélioration des instruments et outils pouvant permettre d'aller vers une vraie démocratie. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre nos positions. Et je le répète, soutenir n'est pas faire allégeance. Nous sommes un parti politique obligé d'avoir des visions, des actions, une tactique pour réaliser des objectifs qui pourraient donner naissance à une Mauritanie démocratique. C'est dans ce sens que nous avons émis des réserves, notamment quand le Premier ministre a parlé de la chambre haute, du sénat. Nous avons laissé entendre que le sénat n'est pas nécessaire

parce qu'il consacre le régionalisme dans un pays qui est déjà tribalisé. Nous avons souligné aussi que le système du scrutin majoritaire favorise les dignitaires. Nous pensons que ce type de scrutin ne peut déboucher que sur le genre de pouvoir que nous avons connu. Les propositions et déclaration du FP sont donc claires, homogènes et sans contradictions. Nous continuons à soutenir les objectifs du CMJD parce que nous sommes persuadés qu'il a la volonté de les réaliser pour rompre avec le passé. Le CMJD ne cherche pas des béni oui oui.

NI : Votre parti était quasiment absent de la scène politique au cours de votre incarcération, vous avez observé un silence après votre libération, subitement, vous rompez ce silence après le 03 août. Est-ce que ça n'accrédite pas un peu l'idée d'un deal dont il avait été question entre vous et Ould Taya : Je vous libère et vous faites profil bas.

COCM : Il ne faut pas que les gens prennent leurs mensonges pour la réalité. Tout ça est un tissu de mensonges. Un parti politique s'exprime dans ses interviews, ses déclarations... Je mets au défi quiconque de prouver que le FP a gardé le silence sur un évènement qu'a connu la Mauritanie pendant mon incarcération et à ma sortie de prison. Il faut que les gens arrêtent de raconter des histoires. Du coup d'Etat du 08 juin aux élections, je mets quiconque au défi de dire qu'il est venu nous demander une interview que nous avons refusée. En revanche, il ne faut pas me demander d'être folklorique, je ne le suis pas. Je fais de la politique et je ne la fais pas pour les beaux yeux de x ou y . Je fais la politique parce que ce pays est le mien et je crois que je peux contribuer à son changement. Concernant le deal avec le pouvoir,

comme tout est terminé maintenant, qu' on en apporte la preuve. Pourquoi, d'ailleurs, j'aurais eu un deal avec le pouvoir. Si j'avais envie d'aller voir Ould Taya qui m'en empêcherait ? Personne n'a une tutelle sur moi. Il faut que les gens soient logiques et qu'ils cessent de se complaire dans le culte de la médiocrité qui veut que toutes les choses soient non palpables et que chacun dise ce qu'il veut. Je n'ai jamais eu de deal avec quelqu'un.. Je suis resté avec Ould Taya pendant des moments et personne ne l'a dit. Si j'éprouve l'envie d'aller le voir, je le ferai et personne ne m'en empêcherait. Ça, c'est clair. Maintenant, les petites spéculations de politique politicienne, les petits bâtons dans les roues.. n'auront aucun résultat.

Au sujet des élections du 07 novembre, il y a eu un comportement frisant l'arrogance. Les discours de campagne pouvaient être résumés ainsi : " Faites moi Président mais ne me demandez rien.

" Quand on concourt au suffrage des citoyens pour présider aux destinées d'un pays, il faut leur présenter un contrat social. Si l'un des candidats m'avait présenté un contrat social proche des idées du FP, nous l'aurions soutenu. Personne ne l'a fait et nous en avons tiré les conséquences en ne soutenant personne. Je rappelle qu'à l'époque, nous avons publié deux déclarations, l'une pour dire que nous attendons les programmes et l'autre pour constater l'absence de des programmes.

NI : Venons en maintenant aux propositions du FP sur la suppression du sénat, la proportionnelle intégrale...

COCM : Je tiens à préciser que nous n'avons jamais parlé de proportionnelle intégrale.

Interview avec Chbkh Ould Chelkh Mélalnine, Président du FP.

"Le FP se considère comme une composante du mouvement de changement du 03 août."

Nous avons dit que pour la mise en place d'un parlement réellement pluraliste en Mauritanie, un seul mode de scrutin permet l'expression de la majorité des opinions dans ce parlement. Et ce mode de scrutin, c'est la proportionnelle. Mais, conscient du fait que dans un pays comme la Mauritanie, elle pouvait défavoriser certaines régions moins peuplées, nous avons proposé la proportionnelle régionalisée. Autrement dit, la transformation de chaque Wilaya en circonscription électorale unique. Donc, c'est une proposition techniquement très précise. Nous avons également proposé un quota de 25 sièges pour les fermes et 15 pour la société civile. Cette dernière n'aura, ainsi, plus besoin de s'aliéner aux partis politiques pour être représentée au parlement. Un parlement ainsi constitué sera capable de servir de contre-pouvoir, de maintenir un équilibre face à l'exécutif. S'il y a en effet une pluralité d'opinions, l'exécutif sera dans l'obligation de composer avec elles pour élargir la base de soutien à sa politique. C'est la seule voie pour arriver à un système semi-présidentiel pouvant annuler les risques de glissement vers le tyranisme.

Au FP, nous pensons que le système qui existe génère exactement les mêmes types de pouvoirs que nous avons connus. Il n'est donc pas suffisant, de notre point de vue de limiter les mandats car il est possible d'être tyran pour une année ou pour vingt cinq ans. Ce n'est pas donc cette limitation ou la commission électorale indépendante qui vont changer les choses. C'est le mode de scrutin qui permettra de créer des contre-pouvoirs.

NI : Dans le cas où ces propositions ne seraient pas prises en compte, quelle serait votre réaction ?

COCCM : On va continuer la lutte. Je pense que les problèmes de la Mauritanie ne seront pas épuisés avec les trois comités. On fera avec ce qui existera car nous n'avons pas un dictat à imposer aux mauritaniens. Nous cherchons à vendre, à faire le marketing de nos idées pour qu'elles triomphent un jour.

NI : A l'issue des journées de concertations, les rapports seront transmis au gouvernement, puis au CMJD qui se chargera d'intégrer les différentes propositions au projet de constitution et dans les ordonnances relatives aux différents scrutins. Dans le cas où vos préoccupations ne seraient pas prises en compte, irez-vous jusqu'à appeler à voter non au moment du referendum ?

COCCM : Non, sûrement pas. Il faudrait vraiment qu'il y ait une décision dangereuse pour la Mauritanie pour que nous demandions un vote négatif au référendum. Ensuite, je pense que vous faites une confusion assez grave entre les éléments constitutionnelle et ceux qui relèvent des lois organiques. La constitution ne détermine pas le mode de scrutin. Sur les 3 ou 4 dispositions constitutionnelles inscrites aux débats des journées de concertation, il y a un consensus. Donc, il n'y aura pas de problème au moment du référendum.

NI : Je me permets d'insister, le Sénat est une institution prévue par la Constitution.

COCCM : Oui, mais ne mélangez pas tout pour que je puisse répondre. C'est une question de méthodologie. Ne mélangez pas le sénat, les modes de scrutin et la constitution. Il faut distinguer la partie qui concerne la constitution et celle qui concerne les modes de scrutin relevant des lois organiques.

Pour ce qui est de la constitution, nous avons effectivement des griefs au sujet du

Sénat. Seulement, ils n'ont pas été retenus pour les discussions. Et, comme le sénat n'était pas à l'ordre du jour, nous avons évité d'être hors sujet. Nos représentants en on quand même fait état au cours des journées de concertation.

Nous restons convaincu que la chambre haute est une très grave erreur, non seulement coûteuse mais qui risque de consacrer le régionalisme. Le sénat qui a existé n'a d'ailleurs jamais joué son rôle. Il déboucle pratiquement l'assemblée nationale. Nous pensons qu'il doit être supprimé. Au FP, nous pensons que le grand problème est d'arriver à faire naître le citoyen mauritanien. La réalité aujourd'hui, ce sont des mauritaniens de telle tribu, de telle région... Il faut au moins que les structures institutionnelles évitent de tomber dans ce piège. Nous pensons qu'une assemblée nationale qui représente le peuple mauritanien est mieux qu'un sénat qui risquerait quelque part dans le subconscient des mauritaniens de consacrer un peu l'idée de région. C'est à dire d'appartenance, non pas nationale, mais à un segment de la Nation. Pour éviter ces replis tribaux, nous avons proposé la suppression du sénat mais aussi le du mode de scrutin majoritaire qui consacre l'élection les dignitaires favorisent ainsi le statut qui social et renforçant le tribalisme, le rejet des autres et, par là, les mouvements identitaires. Toutes ces propositions vont dans le sens de la création d'une dynamique anti-tribalisme. La tribu en elle-même n'est pas un mal. Le mal, c'est le tribalisme qui est la velléité d'une tribu à essayer d'accaparer les droits d'autres tribus ou de créer plus de droits que les autres ou de nourrir un clientélisme permanent. C'est ce qu'il faut éviter en abandonnant les institutions qui peuvent le favoriser.

NI : D'aucuns avaient émis l'espoir d'un début de solution aux problèmes du passif humanitaire et des déportés. Ces questions n'ont finalement pas été inscrites à l'agenda de la transition. Certains pensent qu'il faut les laisser en suspens en attendant un gouvernement civil. Quelle est la position du FP ?

COCCM : Ce n'est pas nous qui avons fixé l'agenda de la transition. C'est le CMJD et il n'y a pas inscrit les questions que vous venez de soulever. Au FP, nous pensons qu'il s'agit de problèmes qui doivent être obligatoirement et prioritairement inscrits dans l'agenda de la phase d'après transition. Le premier président de cette phase démocratique sera obligé de donner la priorité à ces questions relatives à l'unité nationale, à savoir : le passif humanitaire, les déportés et l'esclavage. J'aurais voulu qu'il y ait une reconnaissance des faits pendant cette phase de transition et laisser le soin au futur gouvernement démocratique, la recherche de solutions. Cela n'a pas été fait mais, ces problèmes restent importants.

NI : Au sujet du passif économique du régime déchu, il a été question d'un déficit de 80 milliards d'ouguiyas. Le Président du CMJD a parlé de l'affectation des revenus pétroliers pendant deux ans au paiement de la dette intérieure. En tant que premier responsable d'une formation politique et en tant qu'économiste, quel éclairage pouvez-vous donner aux mauritaniens sur ce sujet ?

COCCM : La dette intérieure est comme toute dette. Il faudrait d'abord la vérifier et ensuite la rééchelonner. Il n'est pas question que tous les revenus pétroliers servent à payer cette dette intérieure. Et, je ne crois pas que le Président ait parlé d'affectation de la totalité des revenus pétroliers de deux ans au remboursement de la dette intérieure. C'est à titre d'exemple qu'il a fait ce rapprochement pour donner une idée de l'ampleur de cette dette. Je ne crois pas qu'un gouvernement va donner la priorité

au paiement d'une dette intérieure au lieu de la rééchelonner et voir comment elle pourrait être payée sans porter préjudice à la dynamique économique de croissance qui, elle, dépend du revenu et surtout du revenu pétrolier.

NI : La dette extérieure, ce sont les engagements pris par l'Etat auprès d'institutions financières ou de pays étrangers. Beaucoup de mauritaniens se demandent ce qu'est la dette intérieure.

COCCM : La dette intérieure est comme toute dette. Ce sont les créances de l'Etat auprès de fournisseurs intérieurs. Seulement elle présente la spécificité d'être payée en ouguiyas. Ce qui lui donne un caractère stable.

NI : Pendant le forum sur les valeurs démocratiques et la citoyenneté, vous avez laissé entendre qu'il y a une croissance en Mauritanie, mais que le problème se situe au niveau de la redistribution. Vous avez également été très critique sur la politique de la lutte contre la pauvreté...

COCCM : Oui, j'ai effectivement dit que quelques années après l'ajustement structurel, il y a eu des années de croissance effective dans notre pays. Mais le problème, ce n'est pas la croissance. Le problème c'est que les fruits de cette croissance n'ont pas profité à l'ensemble des mauritaniens. La politique économique menée favorise la concentration des revenus nationaux. Il y a eu croissance globale dans le pays et les salaires ne croissent pas. Cela veut dire que cette croissance va vers le profit, d'où la forte concentration des revenus. Mathématiquement, ça va de soi.

J'ai soutenu également que la lutte contre la pauvreté n'est pas mauvaise en elle-même. Seulement, il ne faut pas qu'on nous fasse croire que c'est une politique de redistribution. La lutte contre la pauvreté relève plus de la solidarité sociale que de l'économie à proprement parler. C'est un wagon d'accompagnement et un wagon d'accompagnement ne saurait être une locomotive. Le rôle de la lutte contre la pauvreté est de créer les poches de pauvreté en récupérant ceux qui ont été dépassés par le train du développement économique, de la croissance économique. Elle ne peut pas représenter un phénomène de redistribution des revenus. Son rôle est d'essayer de mettre à niveau ceux qui ont été éjectés par le système de production et de répartition des revenus.

NI : Est-ce que, d'un certain point de vue, l'opposition n'a pas été, elle aussi victime du 3 août, victime du départ de Ould Taya ?

COCCM : Je l'ai toujours dit, il n'y a pas une Opposition avec un grand "O". Il y a des oppositions. Nous ne faisons pas partie de celles qui ne se retrouvent plus. Nous avons un programme qui peut faire avancer le pays. Nous pensons que le Mouvement du 03 août contribuera à cette avancée. S'agissant du raisonnement binaire consistant en un positionnement de pour et contre, c'est une vision simpliste et mécanique. Chacun était contre à sa manière et avait un projet de société. Il faut maintenant qu'on aille de l'avant. Il y a un obstacle qui a été levé, allons vers la levée des autres pour créer une Mauritanie démocratique. C'est comme ça que nous voyons les choses et nous ne pensons nullement être victime du changement.

NI : D'aucun déplorent le manque d'unité des partis politiques. Vous avez été convoqué le 08 août au palais présidentiel, vous y êtes retournés en ordre dispersé. Il semblerait que pendant les journées de concertation, chacun y est allé en solo...

COCCM : C'est extraordinaire comment la pensée dominante se perpétue ! Pourquoi les gens voudraient-ils que nous allions ensemble ? Nous n'avons pas les mêmes projets de sociétés. Autrement nous allons être dans la même parti politique. Nous avons des idées, des priorités, des objectifs différents

NI : Mais vous pouvez avoir des propositions qui se recoupent.

COCCM : Très bien, on remarquera qu'elles se recoupent. Mais on n'est pas obligé de défiler ensemble pour dire "ça, ce sont nos propositions, elles se recoupent." Au front populaire, nous ne voyons pas actuellement la nécessité d'une unité des partis politiques. Il faudrait attendre que l'on soit face à un challenge pour l'envisager. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Cette dualité n'est pas exacte. Nous avons des opinions multiples et chacun essaye de défendre ses idées tant qu'il croit qu'elles sont les meilleures. Ce qui, d'ailleurs, n'est pas évident parce qu'aucun de nous ne reçoit des messages particuliers de Dieu. Au FP, nous défendons des idées et croyons qu'elles pourraient être les meilleures pour construire une Mauritanie différente. On avancera en singleton sauf devant un challenge qui nous amènera à coordonner avec d'autres.

NI : Le challenge dont vous parlez c'est une échéance électorale ?

COCCM : ça peut être une élection, ça peut être une catastrophe qui menace le pays. Mais aujourd'hui il est question de faire vivre la démocratie pour que toutes les idées soient entendues, pour qu'on comprenne la différence entre les partis.

NI : Il se dit actuellement qu'il n'y a ni majorité ni opposition. Est-ce que dans l'éventualité de futures alliances, concernant le FP, ça pourrait aller dans tous les sens ? au PRDR, au RDU...

COCCM : Ça ira dans le sens du progrès, celui que nous rencontrerons sur le chemin du progrès nous pourrions nous allier avec lui, ça ira dans le sens du changement, d'une rupture complète avec le passé monolithique, vers une régionalisation forte permettant à ceux qui gouvernent les régions d'être les serviteurs du peuple et non des émirs, ça ira vers une bonne redistribution des revenus, vers la programmation de l'économie, vers une politique culturelle claire permettant à nos différentes ethnies de s'exprimer dans la différence et dans l'unité, vers des choses que je ne pourrais pas dévoiler toutes sinon je n'aurais pas de programme politique pour les présidentielles.

NI : Quel commentaire vous inspirent les derniers développements au sein du PRDS, notamment le décalage judiciaire prononçant la suspension des résultats de son congrès ?

COCCM : Je vais être franc avec vous. C'est le dernier de mes soucis.

NI : C'est quand même un parti politique.

COCCM : Oui, il a le droit d'exister. Je suis même, à la limite, contre la décision de suspension qui a été prise aujourd'hui. Je trouve qu'elle n'est pas opportune. Mais, je répète, la cuisine interne du PRDS, c'est le dernier de mes soucis et je m'inscris dans la courtoisie républicaine, pour ne pas interférer dans le débat interne d'un parti.